Département des COTES D'ARMOR
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de MUR DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 022-212200604-20260710-EOLIENLAMOTTE-DE

COMMUNE DE GAUSSON

Date de convocation : 06/07/26
Date d'affichage : 06/07/26
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 14

L'an deux mil vingt six, le 10 Juillet, à 20 H 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Julien KEROMEST, Maire.

Etaient présents : Julien KEROMEST, Maire,
Hélène DUPONT, Pierre TANGUY, Caroline GROSSET, Adjoints,
Marie-Thérèse PLANCKEEL, Marylène LE GUELVOUT,
Pierrick BEUREL, Caroline HOCHET, Goulwen LE HELLOCO, Jean-Yves LE PLENIER,

Absents excusés : Cécile JEUNESSE donne pouvoir à Hélène DUPONT
Maxime PRAT donne pouvoir à Marylène LE GUELVOUT
Clément ELOY donne pouvoir à Caroline HOCHET
Anne-Marie ROINIER donne pouvoir à Pierre TANGUY
Valentin BANNIER

Secrétaire : Caroline GROSSET

OBJET : **Autorisation environnementale Parc éolien ENERGIE des Corcées La Motte**

Dans le cadre de la consultation du public pour le dossier visé en objet

Après affichage de l'avis de consultation du public

Après en avoir délibéré.

Le Conseil Municipal :

Donne un avis favorable au projet présenté par la Société d'Exploitation du Parc Eolien ENERGIE des CORCÉES pour être autorisée à implanter et exploiter un parc éolien, composé de 4 aérogénérateurs et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de LA MOTTE

Fait les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

MAIRIE DE GAUSSON (Côtes-d'Armor)

M. Julien KEROMEST, Maire